

CREATION D'UN ORDRE DE MISSION DE REGULARISATION CLASSIQUE

Saisir mensuellement mes déplacements dans l'application Chorus-DT



Pour toute question : deplacements@ac-reunion.fr

 **Chorus Déplacements Temporaires**



Synoptique de traitement des frais de déplacement



Ordre de mission de régularisation classique :

1. Création par le missionné
2. Validation hiérarchique
3. Traitement gestionnaire

OM DE
REGULARISATION
CLASSIQUE



Etat de frais mensuel :

1. Traitement gestionnaire
2. Mise en paiement

EF

EF

EF



Ordre de mission de régularisation classique

A compter de l'année scolaire 2023/2024, la procédure est intégralement dématérialisée.

Il est important de demander régulièrement vos remboursements au fur et à mesure des réunions. Les demandes groupées (sur plusieurs années ou sur plusieurs mois) en fin d'année scolaire ou en fin d'année budgétaire ne seront pas prioritaires par rapport aux demandes régulières.

Il convient de ne pas dépasser 800 € du coût total prévisionnel de la mission.

Attention : ne jamais ANNULER vous-même un Ordre de Mission en cours de création, Il peut être **supprimé** en cliquant sur le bouton « **Supprimer OM** ». En cas de doute, contacter votre gestionnaire (voir la page d'accueil).

Après la validation hiérarchique, l'Ordre de Mission de Régularisation Classique est transmis au service gestionnaire pour contrôle et mise en paiement.

Création de l'Ordre de mission de régularisation classique

Ecran d'accueil

Cliquez sur :
Ordres de mission

REPUBLICQUE FRANÇAISE Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

ACCUEIL

MESSAGES aux utilisateurs

Mentions légales CNIL / RGPD

Homologation RGS

MES TACHES

0 Approbations requises

Ordres de mission : 0

Etats de frais : 0

1 Ordres de mission

Aucune donnée n'est disponible

0 Etats de frais

Aucune donnée n'est disponible

Procédure générale :

- Création de l'ordre de mission de régularisation classique
- Compléter l'ordre de mission de régularisation classique : onglets général, indemnités kilométriques et frais prévisionnel
- Transférer l'ordre de mission de régularisation classique pour validation - passer au statut 2 (attente de validation VH1)
- Fin de la création de l'ordre de mission de régularisation classique – vérification du changement de statut

...Votre dernier Ordre de Mission apparait

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - **ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA**

Coût total prévisionnel de la mission **17.92 €**
 Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas **17.92 €**

Général Indemnités kilométriques Frais prévisionnel Facturation Historique

⚠ Le document comporte des anomalies

Type de mission: OM Personnels itinérants
 Destination principale: ACADEMIE DE REUNION (FRANCE)
 Départ le: 21/06/2022 07:00
 Retour le: 21/06/2022 21:00 (1J)
 OM Permanent de référence: QNGAT
 Lieu de départ: ADM (RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE)
 Ville de départ: SAINT-DENIS
 Lieu de retour: ADM (RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE)
 Ville d'arrivée: SAINT-DENIS
 Inclure des convenances personnelles:
 Objet de la mission: OMP DFP4 2021-2022
 Commentaires:
 Indemnités de mission:

Axes analytiques
 Enveloppes de moyens: 0214AUTRES-974-DFP4-FD (AUTRES FF)
 Codes Projet / Formation: DFP214DOM (DFP FD INTRA DOM)
 Centre de coûts CHORUS: RECMISS974 (DPP2)
 Axe ministériel 1:
 Domaine fonctionnel: 0214-08-02 (LOGISTIQUE ET SYSTÈME I)
 Activité: 021401FC0203 (AUTRES FRAIS DÉPLAC)
 Projet analytique ministériel:
 Fonds:
 Élément OTP:
 Nouvelle affectation:
 Axe libre 2:
 Axe ministériel 2: 0214FDIN
 Une dérivation a été appliquée:

Créer OM Rechercher Imprimer Enregistrer Refuser / Valider

1



Cliquer
sur créer
OM



CRÉATION D'UN NOUVEL OM

Prestation principale

✕ ✕ ✕ ✕ **Autre**

2

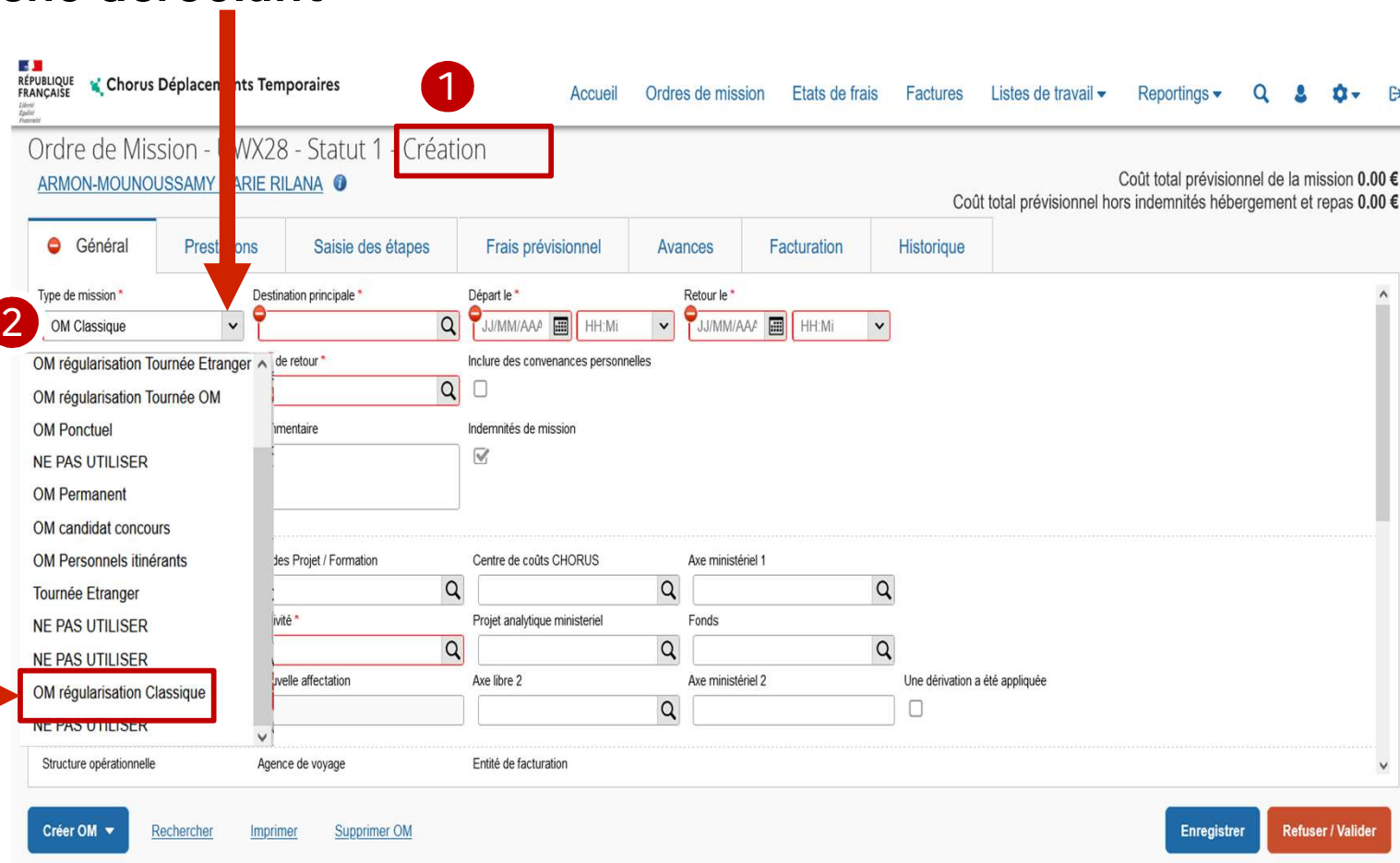


3

Création d'un nouvel OM
 Document vierge
 Initialisation à partir d'un ordre de mission

UN AUTRE ORDRE DE MISSION APPARAÎT AVEC LE STATUT 1 – CREATION – 1

- L'onglet Général – Type de mission – OM CLASSIQUE s'affiche par défaut : 2
- Cliquer sur le menu déroulant



The screenshot shows the 'Création' page for an 'Ordre de Mission' in the Chorus Déplacements Temporaires system. The page title is 'Ordre de Mission - WX28 - Statut 1 - Création'. The user is identified as 'ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA'. The page includes a navigation bar with 'Accueil', 'Ordres de mission', 'Etats de frais', 'Factures', 'Listes de travail', and 'Reportings'. The main content area has tabs for 'Général', 'Prestations', 'Saisie des étapes', 'Frais prévisionnel', 'Avances', 'Facturation', and 'Historique'. The 'Général' tab is active, showing a form for mission details. The 'Type de mission' dropdown menu is open, showing a list of options: 'OM régularisation Tournée Etranger', 'OM régularisation Tournée OM', 'OM Ponctuel', 'NE PAS UTILISER', 'OM Permanent', 'OM candidat concours', 'OM Personnels itinérants', 'Tournée Etranger', 'NE PAS UTILISER', 'NE PAS UTILISER', 'OM régularisation Classique', and 'NE PAS UTILISER'. The 'OM régularisation Classique' option is highlighted with a red box. The form also includes fields for 'Destination principale', 'Départ le', and 'Retour le', along with checkboxes for 'Inclure des convenances personnelles' and 'Indemnités de mission'. At the bottom, there are buttons for 'Créer OM', 'Rechercher', 'Imprimer', 'Supprimer OM', 'Enregistrer', and 'Refuser / Valider'.

3
Choisir OM
régularisation
Classique



Création de l'Ordre de mission de régularisation classique

Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création

ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Facturation Historique

Type de mission * OM régularisation Classique

Destination principale *

Lieu de départ * Lieu de retour *

Objet de la mission * Commentaire

Axes analytiques

Enveloppes de moyens * Codes Projet / Formation

Domaine fonctionnel 0214-08-02 (LOGISTIQUE ET Activité *

Elément OTP Nouvelle affectation Axe libre 2 Axe ministériel 2 Une dérivation a été appliquée

Structure opérationnelle Agence de voyage Entité de facturation

CHANGEMENT DE TYPE DE MISSION

Le nouveau type de mission ne prévoit pas la saisie des catégories suivantes :

Avances

Celles-ci vont être supprimées. Voulez-vous continuer ?

Oui Non

CLIQUER SUR « OUI »

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM Enregistrer Refuser / Valider

Compléter l'ordre de mission de régularisation classique

A cette étape vous devez compléter les champs obligatoires indiqués ci-dessous :

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création
ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA ⓘ

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Facturation Historique

! Le document comporte des anomalies

Type de mission * OM régularisation Classique
Destination principale * [Champs] ⓘ
Départ le * [Champs] [Champs] [Champs] [Champs]
Retour le * [Champs] [Champs] [Champs] [Champs]

Lieu de départ * [Champs] ⓘ
Lieu de retour * [Champs] ⓘ
Inclure des convenances personnelles [Champs] [Champs]

Objet de la mission * [Champs] ⓘ
Commentaire [Champs] ⓘ
Indemnités de mission [Champs]

Axes analytiques

Enveloppes de moyens * [Champs] ⓘ
Codes Projet / Formation [Champs] ⓘ
Centre de coûts CHORUS [Champs] ⓘ
Axe ministériel 1 [Champs] ⓘ

Domaine fonctionnel 0214-08-02 (LOGISTIQUE ET [Champs] ⓘ
Activité * [Champs] ⓘ
Projet analytique ministériel [Champs] ⓘ
Fonds [Champs] ⓘ

Élément OTP [Champs] ⓘ
Nouvelle affectation [Champs] ⓘ
Axe libre 2 [Champs] ⓘ
Axe ministériel 2 [Champs] ⓘ

Une dérivation a été appliquée [Champs]

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM Enregistrer Refuser / Valider

- 1 **LIEU DE DEPART/LIEU DE RETOUR** cliquer sur la petite loupe et sélectionner résidence administrative
- 2 **DEPART LE** : préciser la date de début de l'OM (exemple 01/05/2023)
- 2 **RETOUR LE** : préciser la date de fin de l'OM (exemple 01/05/2023)
- 3 **COMMENTAIRE** : mettre un commentaire si nécessaire
- 4 **HORAIRES** : compléter les horaires à l'aide de la flèche
- 5 **OBJET DE LA MISSION** : préciser l'objet de votre mission
- 6 **DESTINATION PRINCIPALE** : Cliquer sur la loupe et choisir **ACAEREUN** (Académie de Réunion)

Ne modifiez pas les axes analytiques, vérifiez qu'ils sont renseignés, si ce n'est pas le cas contactez votre gestionnaire Chorus-DT.



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Si nécessaire, ajoutez des pièces justificatives

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création

ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Facturation Historique

Structure opérationnelle 9740049K (RECTORAT - ACADEM) Agence de voyage TAMP (AGENCE AMPLITUDES) Entité de facturation

1 Cliquez sur le bouton **Rattacher** afin de télécharger vos pièces justificatives

Pièces Jointes

Aucune donnée n'est disponible

2 Cocher ici

Autorisation de véhicule

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

Date de création
02/07/2023 16:47 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Dernière modification
02/07/2023 17:21 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM Enregistrer Refuser / Valider



Autorisation de véhicule

Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création

ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Général Prestations Saisie des étapes Indemnités kilométriques Frais prévisionnel Facturation Historique

Rattacher

Pièces Jointes

Aucune donnée n'est disponible

Autorisation de véhicule

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

Véhicule* Barème*

FP 396 QY - OPEL - CROSSL Barème IK standard

Date de création
02/07/2023 16:47 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Dernière modification
02/07/2023 17:21 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM

Barème kilométrique FRONTEx
Barème km nul
Barème SNCF 2ème classe
Barème Train Corse
Barème IK standard
Barème 2 roues standard
Barème IK Polynésie Française/Nouvelle Calédonie
Barème 2 roues Polynésie Française et Nouvelle Calédonie
Barème IK Wallis et Futuna
Barème 2 roues Wallis et Futuna

Enregistrer Refuser / Valider

1 Vous pouvez choisir le véhicule à partir du menu déroulant si plusieurs véhicules, sinon le véhicule enregistré s'affiche par défaut.

2 **BAREME :**
A partir du menu déroulant choisir barème IK standard ou barème 2 roues standard pour la moto

3 **ENREGISTRER**



Compléter les déplacements réalisés

1 Cliquer sur onglet indemnités kilométriques

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création
ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

2

Cliquez sur
Créer

Créer Générer indemnité

Indemnité N° 1 (0 Kilomètres - 0.00 EUR)

Véhicule * Barème kilométrique *

FP 396 QY - OPEL - CROSSLAND (5) Barème IK standard

Nb de km autorisés 0 Kilomètres
Nb de km déclarés 0 Kilomètres

Commentaire

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire	Trajet standard
<input type="checkbox"/>	10	01/05/2023 SAINT-DENIS - ...	<input type="checkbox"/>	1		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	20	01/05/2023 ACADEMIE DE ...	<input type="checkbox"/>	1		<input type="checkbox"/>

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM

Créer Enregistrer Refuser / Valider

3

Cliquez sur Créer afin
de saisir les indemnités
kilométriques



Complétez les déplacements réalisés

Vous obtenez le cadre TRAJET : complétez les champs puis cliquez sur Confirmer

1. Renseignez la date du déplacement
2. Indiquez la commune de départ et celle d'arrivée
3. Renseignez le nombre de kilomètres (voir distancier)
4. Précisez le nombre de trajet (2 pour un aller-retour)
5. Précisez les horaires de départ et de retour (obligatoire en cas de repas) ainsi que la nature de la mission (voir page suivante)
6. Confirmer ✓
7. Enregistrer ✓

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création
ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 0.00 €

Indemnité N° 1 (0 Kilomètres - 0.00 EUR)

Véhicule *
FP 396 QY - OPEL - CROSSLAND (5)

Nb de km autorisés
0 Kilomètres

Commentaire

TRAJET

1 Date * JJ/MM/AAAA

2 Trajet *

3 Km remboursé *

4 Nb de trajets *

5 Commentaire

Trajet standard

Annuler Confirmer

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire	Trajet standard
<input type="checkbox"/>	10	01/05/2023	SAINT-DENIS - ...	1		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	20	01/05/2023	ACADEMIE DE ...	1		<input type="checkbox"/>

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM Enregistrer Refuser / Valider

Cliquez régulièrement sur Enregistrer afin de ne pas perdre vos saisies



Complétez les déplacements réalisés

Préconisations pour renseigner les rubriques

A éviter...	A préférer...	
Journée au lycée Bel-Air	9H/17H lycée Bel-Air	Précisez les horaires des déplacements incluant des repas
<ul style="list-style-type: none"> Concertation sujet examen Réunion DNB Ouverture des épreuves 	<ul style="list-style-type: none"> Concertation sujet examen (NON DEC) Réunion DNB (NON DEC) Ouverture des épreuves (NON DEC) 	<p>Pour les missions dont l'intitulé s'apparente aux examens et concours mais non gérées par la DEC (non traitées dans IMAGIN), précisez le.</p> <p>En cas de convocation DEC, le remboursement s'effectue via IMAGIN</p>
Formation harcèlement scolaire	Formation harcèlement scolaire (NON EAFC)	<p>Pour les missions dont l'intitulé s'apparente à de la formation mais non gérées par l'EAFC (non traitées dans GAIA), précisez le.</p> <p>En cas de convocation EAFC, le remboursement s'effectue via GAIA</p>
<ul style="list-style-type: none"> Participation au CVL Correction EDS 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de la Vie Lycéenne Correction Épreuves de spécialité (NON DEC) 	<p>Lors de la première utilisation d'un sigle, développez le</p>



Complétez les frais associés aux déplacements

1

Cliquez sur l'onglet « Frais prévisionnel » pour déclarer vos repas

2

Cliquez sur
Créer

Chorus Déplacements Temporaires

Accueil Ordres de mission Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 1 - Création
ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 14.08 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 14.08 €

Général Prestations Saisie des étapes Indemnités kilométriques **Frais prévisionnel** Facturation Historique

Créer

Date	Type de frais	Commentaire	Qté	Montant TTC	Montant
01/05/2023	IKM Indemnité kilométrique		44	14.08 €	14.08 €

TYPE DE FRAIS

Code Libellé Frais d'agence uniquement

Code	Libellé
PAS	Passeport
PEA	Péage
PKG	Parking
PSA	Prestation de service AVION
PSD	Prestation de service AUTRE
PSH	Prestation de service HELICOPTERE
RCA	Repas continuité activité
RCC	Repas continuité activité Collectivités Outre-Mer
REP	Repas au réel plafonné
RER	Repas au réel
RHO	Refacturation Hôtel (confirmation de réservation et préparatiem
RIR	Rail international (aller/retour)

**Choisissez dans la liste :
RER pour les repas au réel**

Total des frais prévisionnels (1) 14.08 €

Page 3 sur 5 Résultat : 85



Complétez les frais associés aux déplacements

1
Renseigner la date du 1^{er} déplacement

2
Indiquez le montant des repas

3
Le nombre total de repas

4
Indiquez la date concernée par le(s) repas

5
Fermer le cadre Détails des frais saisis 003 à l'aide de la petite croix

Détail des frais saisis 003

! Le document comporte des anomalies

Date: 01/05/2023

Type de frais: RER (REPAS AU RÉEL)

Ville: ACADEMIE DE REUNION (FR)

Montant unitaire: EUR (EUR)

Montant TTC: 0.00 EUR (EURO)

Montant TVA: 0.00 EUR (EURO)

Nombre de repas: 0

Montant à rembourser: 0.00 EUR (EURO)

Commentaire:

Dernière modification: 02/07/2023 19:58 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Enregistrer Refuser / Valider

Fermer le cadre Détails des frais saisis 003 à l'aide de la petite croix



Complétez les frais associés aux déplacements

Ordre de Mission - Statut 1 - Création

ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Coût total prévisionnel de la mission 71.26 €
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas 71.26 €

Général Prestations Saisie des étapes Indemnités kilométriques **Frais prévisionnel** Facturation Historique

+ Créer Générer frais

<input type="checkbox"/>	Date	Type de frais	Commentaire	Qté	Montant TTC	Montant
<input type="checkbox"/>	01/05/2023	IKM Indemnité kilométrique		168	53.76 €	53.76 €
<input type="checkbox"/>	01/05/2023	RER Repas au réel	repas du 01/05/2023	1	17.50 €	17.50 €

Total des frais prévisionnels (2) 71.26 €

Créer OM Rechercher Imprimer Supprimer OM

**Cliquer sur enregistrer
puis Refuser/valider**

Enregistrer Refuser / Valider



Transférer l'ordre de mission de régularisation classique pour validation

pour passer au statut 2 (attente de validation VH1)

STATUT DU DOCUMENT N° UWX28

Le statut du document
1 - Création

Vous souhaitez :

- [Passer au statut : 2 - Attente de validation VH1](#)
- [Passer au statut : RA - Demande de réservation agence](#)
- [Passer au statut : F - Annulé](#)

Le document contient les anomalies suivantes :

- Le document comporte des anomalies
- [Attention : plus de 80% du disponible de l'enveloppe de moyen a été consommé.](#)

Date	Niveau	Statut	Nb jours	Nom	Destinataire
02/07/2023 16:47		1 - Création	0	ARMON-MOUNOU...	

[Annuler](#)




Transfert de l'OMP au valideur

Une fenêtre s'ouvre :

- **Confirmez le valideur proposé** ou saisissez les premières lettres du nom de votre valideur ou cherchez dans la liste proposée (loupe)
- *La case prévenir le destinataire par un e-mail est cochée par défaut.*
- *Vous pouvez ajouter un commentaire pour toutes informations utiles ou URGENCE*
- **Cliquer sur confirmer le changement de statut**

STATUT DU DOCUMENT N° UWX28 ✕



Le statut du document	Vous avez demandé à passer au statut
1 - Création	2 - Attente de validation VH1
Commentaire	Destinataire *
<input type="text"/>	<input type="text" value="VAL..."/> <input type="button" value="Q"/>
	<input checked="" type="radio"/> Prévenir le destinataire par un e-mail <input type="radio"/> Ne pas prévenir le destinataire



Taper les premières lettres du nom de votre valideur (supérieur hiérarchique)

Fin de la création de l'ordre de mission de régularisation classique

Vérification du changement de statut

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  **Chorus Déplacements Temporaires**

Accueil **Ordres de mission** Etats de frais Factures Listes de travail Reportings

Ordre de Mission - UWX28 - Statut 2 - Attente de validation VH1
[ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA](#)


Coût total prévisionnel de la mission **31.58 €**
Coût total prévisionnel hors indemnités hébergement et repas **31.58 €**

Général Prestations Saisie des étapes Indemnités kilométriques Frais prévisionnel Facturation Historique

Rattacher

Pièces Jointes Date d'intégration Date de réception Taille (Ko)

Aucune donnée n'est disponible



Autorisation de véhicule

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

Véhicule * Barème *

Date de création
02/07/2023 16:47 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Dernière modification
02/07/2023 20:12 ARMON-MOUNOUSSAMY MARIE RILANA

Créer OM Rechercher Imprimer **Enregistrer** Refuser / Valider



ATTENTION

(Informations importantes concernant les repas)

***Les tranches horaires ouvrant droit à l'indemnisation repas (20,00€) : La mission doit avoir lieu dans la totalité de la période comprise entre 11h - 14h pour le repas du midi et entre 18h -21h pour le repas du soir.**

***Il faudra également indiquer lors du choix de type de repas, (RPA) pour personnel itinérant avec restaurant administratif, (RER) pour personnel en régularisation classique (repas au réel). Le montant du forfait repas au 22/09/2023 est de 20,00€ (JO du 21/09/2023) et d'un montant de 10,00€ pour les RPA.**

***Pour les personnels utilisant **un véhicule de service**, il est impératif d'indiquer dans détails des frais saisis cadre commentaire (les dates, communes, motif du déplacement et horaires).**



INDEMNITES KILOMETRIQUES

***La mission doit être en dehors de la résidence administrative et familiale pour bénéficier d'une prise en charge de frais de déplacement temporaire.**

***L'indemnisation s'effectue sur la base du trajet le plus court entre la résidence administrative ou la résidence familiale vers le lieu de la mission.**

***Le déplacement dans la commune limitrophe ne donne pas droit au remboursement.**

***Les déplacements doivent être déclarés dans un ordre chronologique.**